CPER 2007-2013

Projet ferroviaire Avignon TGV - Avignon Centre - Carpentras



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA LIGNE AVIGNON-CARPENTRAS

DOSSIER DE PRESSE

Carpentras, 17 juin 2013

Contact presse

RFF: Carole Teissedre - Tél: 04 96 17 04 87; mail: carole.teissedre@rff.fr



















Sommaire

Communiqué de presse	page 3
Réouverture aux voyageurs de la ligne Avignon-Carpentras,	
un gain pour les usagers	page 4
- Contexte	
- Objectifs et enjeux	page 4
- Renforcer l'offre des services ferroviaires régionaux autour d'Avignon	page 5
Les aménagements et travaux nécessaires à la réouverture	
de la ligne aux voyageurs	page 6
- 16 km de voie totalement modernisés et sécurisés	page 6
- Rénovation des ouvrages d'art	page 7
- Mise en place d'une signalisation automatique	page 7
- Aménagement des gares, requalification des sites et de leurs accès	
- Les passages à niveau	
- Les différentes étapes du projet	
- Un projet durable	page 10
Un projet respectueux de l'environnement	page 11
- Limiter les impacts sur le milieu humain	page 11
- Limiter les impacts sur la faune et la flore	page 12
Un projet à l'échelle du territoire, une démarche et un outil : le Cont	rat d'Axe page 13
Un projet co-financé	page 14
Les partenaires du projet	page 15
- Etat	page 15
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 0
- Conseil Général de Vaucluse	
- Communauté d'Agglomération du Grand Avignon	page 19
- Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin	page 20
- Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze	page 21
- Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat	page 23
- Ville de Carpentras	
- SNCF	
- Réseau Ferré de France	page 27













Communiqué de presse

Carpentras, 17 juin 2013

Réouverture aux voyageurs de la ligne Avignon-Carpentras : favoriser le développement économique et démographique des bassins de vie

Aujourd'hui, lundi 17 juin 2013 à Carpentras, Yannick Blanc, Préfet de Vaucluse, Jean-Yves Petit, Vice-Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Claude Haut, Président du conseil général de Vaucluse, Marie-Josée Roig, Présidente de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, Christian Gonnet, Président de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, Alain Milon, Président de la Communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze, Christian Gros, Président de la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat, Marc Svetchine, Directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de Réseau Ferré de France et Philippe BRU, directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de SNCF, en présence de Francis Adolphe, maire de Carpentras, posent officiellement la première pierre de la ligne ferroviaire Avignon-Carpentras.

Commencés en mars dernier, les travaux du projet de réouverture aux voyageurs de la ligne Avignon-Carpentras, associés à la mise en service en décembre 2013 de la liaison ferroviaire entre Avignon TGV et Avignon Centre, permettront, à l'horizon 2014, de proposer une offre performante entre Avignon et Carpentras et de connecter le Vaucluse à la grande vitesse.

La ligne Avignon-Carpentras réouverte aux voyageurs renforcera l'offre de services ferroviaires régionaux autour d'Avignon. Les usagers pourront ainsi privilégier un mode de transport durable, leur assurant gain de temps et économie.

La partie infrastructure, inscrite au contrat de projets Etat-Région 2007-2013, est financée par l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département de Vaucluse, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, la Communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze, la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat et Réseau Ferré de France, pour un montant total de 79,75 millions d'euros.

De nombreux travaux sont ainsi programmés pour moderniser et sécuriser la voie, rénover les ouvrages d'art, aménager les gares et les haltes ou encore supprimer les passages à niveau... La réouverture de la ligne est prévue fin 2014.

De plus, afin d'assurer la pleine réussite de ce projet ferroviaire, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil général de Vaucluse, la Commune de Carpentras, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, la Communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze, la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, l'Etat et SNCF/Gares&Connexions investissent 20,84 millions d'euros pour aménager les haltes et les gares de Sorgues-Châteauneuf-du-Pape, Entraigues-sur-la-Sorgue, Monteux et Carpentras au sein de pôles d'échanges multimodaux, véritables plateformes facilitant les connexions avec les autres modes de déplacement (transports collectifs, vélos, piétons, voitures individuelles...).

Tous les partenaires se sont unis pour faire bénéficier la population de la réouverture aux voyageurs de cette liaison ferroviaire.

En proposant de relier Avignon-Centre à Carpentras en 30 minutes et Avignon TGV à Carpentras en 38 minutes, le train deviendra une véritable alternative à la route et sera un acteur structurant du développement économique et démographique des bassins de vie alentour.











Réouverture aux voyageurs de la ligne Avignon-Carpentras, un gain pour les usagers

CONTEXTE

Dans un contexte où:

- l'activité économique régionale est en expansion depuis plusieurs décennies,
- l'urbanisation des agglomérations d'Avignon et de Carpentras se développe et s'étend (plus de 180 000 habitants et 85 000 emplois recensés sur l'axe Avignon-Sorgues-Carpentras).
- la préservation de l'environnement est une préoccupation majeure, la réouverture aux voyageurs de la ligne Avignon-Carpentras est devenue une priorité.

Déclarée d'utilité publique par le Préfet de Vaucluse le 3 août 2012, les premiers travaux ont débuté courant mars 2013 pour une réouverture de la ligne aux voyageurs prévue fin 2014.



OBJECTIFS ET ENJEUX

Inscrit au contrat de projets Etat-Région 2007-2013, le projet ferroviaire Avignon-Carpentras vise à :

- > Renforcer l'offre de services ferroviaires régionaux autour d'Avignon, avec :
 - 19 allers-retours quotidiens de 6h à 21h entre Avignon et Carpentras, avec des arrêts intermédiaires à Sorgues, **Entraigues et Monteux**
 - Un train toutes les 30 min en heure de pointe, entre Avignon TGV, Avignon Centre et Carpentras
 - Un train par heure en journée et en soirée
 - Des correspondances facilitées
- > Pallier l'engorgement croissant des axes routiers
- > Proposer des temps de parcours attractifs :
 - 30 min d'Avignon Centre à Carpentras
 - 38 min d'Avignon TGV à Carpentras

À travers ce projet, Réseau Ferré de France et ses partenaires accompagnent le développement démographique et économique de ces bassins de vie, dans un objectif durable.

Véritable alternative à la route, la liaison ferroviaire Avignon-Carpentras permettra non seulement d'effectuer ce trajet avec des temps de parcours attractifs et concurrentiels, mais aussi d'accéder directement au cœur des villes et à la grande vitesse en gare d'Avignon TGV.

LA RÉOUVERTURE EN CHIFFRES

- 1 train toutes les 30 min en heure de pointe
- 30 min de temps de parcours entre Avignon Centre et Carpentras, contre 30 min à 1 heure en voiture ou en bus
- 38 min de temps de parcours entre Avignon TGV et Carpentras
- 16 km de voie totalement modernisés et sécurisés
- environ 4 000 voyageurs attendus par jour

Contact presse

RFF: Carole Teissedre - Tél: 04 96 17 04 87; mail: carole.teissedre@rff.fr

















RENFORCER L'OFFRE DES SERVICES FERROVIAIRES RÉGIONAUX AUTOUR D'AVIGNON

Le projet de réouverture aux voyageurs de la ligne Avignon-Carpentras fait partie du projet global « Avignon TGV - Avignon Centre - Carpentras » inscrit au CPER 2007-2013.

Ce projet global, d'un montant total de 117 millions d'euros, a pour objectif de renforcer l'offre des services régionaux autour d'Avignon pour pallier l'engorgement croissant des axes routiers.

Les nouveaux services et projets associés sont les suivants :

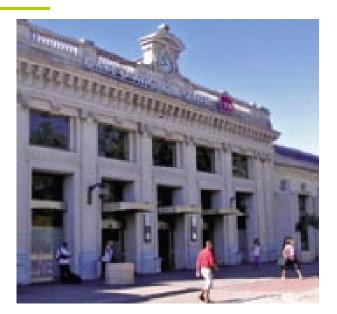
- Création d'une liaison ferroviaire inter-gares cadencée entre Avignon Centre et Avignon TGV qui n'existe pas aujourd'hui,
- Desserte d'Avignon TGV par des TER (trains express régionaux) d'origines multiples (Valence / Orange, Cavaillon / Miramas et Carpentras) permettant des correspondances avec des TGV depuis tout le Vaucluse, sans rupture de charge à Avignon Centre,
- Création d'un terminal TER à Avignon TGV,
- Création d'une desserte voyageurs entre Avignon Centre et Carpentras,
- Correspondances facilitées, notamment avec la gare TGV,
- Jusqu'à 4 TER par heure et par sens sur la section Avignon TGV Avignon Centre dont 2 TER par heure et par sens prolongés jusqu'à Carpentras en heure de pointe.

LES + POUR L'USAGER

- Efficacité du service : temps de parcours attractif et fréquence de la desserte
- Fiabilité de la desserte : horaires optimisés
- Optimisation de la desserte ferroviaire des bassins de vie alentour
- Un accès au TGV en toute facilité
- Un trajet en train 8 fois moins cher qu'en voiture*
- Réduction des flux de véhicules sur les axes routiers
 - * calcul sur 1 an pour 1 aller/retour par jour domicile travail entre Avignon-Centre et Carpentras

Ce projet nécessite:

- Pour la liaison Avignon TGV Avignon Centre : la création d'une antenne ferroviaire branchée sur la ligne Paris-Lyon-Marseille permettant d'amener les TER jusqu'à la gare d'Avignon TGV. Les travaux sont en cours d'achèvement, la mise en service est prévue en décembre 2013.
- Pour la liaison Avignon Centre Carpentras : la remise à niveau de l'infrastructure entre Sorgues et Carpentras qui, jusqu'à mars 2013, n'accueillait plus que quelques circulations fret.















Les aménagements et travaux nécessaires à la réouverture de la ligne aux voyageurs



La liaison Avignon - Sorgues - Carpentras est composée de deux sections de ligne :

- Une section sur la ligne Paris-Lyon-Marseille (dite « PLM ») de 10,1 km, entre Avignon Centre et Sorgues, à double voie électrifiée, équipée de signalisation automatique. La vitesse sur cette section atteint 160 à 200 km/h;
- Une section de ligne entre Sorgues et Carpentras de 16 km à voie unique non électrifiée, exploitée pour le trafic fret à raison de 2 trains par jour. La vitesse sur cette section de ligne est de 30 km/h. Construite à la fin du XIXème siècle, elle a été fermée au trafic voyageurs dans les années 1930.

Les travaux, démarrés en mars 2013, concernent uniquement la section Sorgues - Carpentras. Aucun aménagement n'est prévu sur la section Avignon-Sorgues (ligne PLM) hormis les travaux d'aménagement de la bifurcation en gare de Sorgues. Le tracé sera conservé dans les emprises ferroviaires existantes. Le trafic fret actuel sera conservé.

16 KILOMÈTRES DE VOIE TOTALEMENT MODERNISÉS ET SÉCURISÉS

Le projet prévoit le remplacement et l'adaptation de la totalité de la voie pour permettre la circulation des trains jusqu'à 120 km/h sur la quasi-totalité de la ligne.

Un renouvellement complet sera réalisé sur les 16 km de la ligne, avec pose de longs rails soudés et de traverses en béton. La mise en place de longs rails soudés permettra une amélioration du confort des usagers et une forte diminution des nuisances sonores et des vibrations.

Une voie d'évitement sera réalisée en gares de Sorgues, Monteux et Carpentras pour permettre le croisement des trains.













RÉNOVATION DES OUVRAGES D'ART

La ligne comporte environ 60 ouvrages d'art, la quasi-totalité étant des ponts-rails.

L'état d'usure avancé, ou la conception même de certains ouvrages, nécessite plusieurs remplacements de tabliers. Au total, il est prévu de remplacer 7 ouvrages d'art, dont 4 ouvrages hydrauliques, 2 ponts-rails et une passerelle piétonne (gare de Sorgues).

Les tunnels ne seront pas modifiés car la vitesse future de la ligne (120 km/h) ne nécessite pas de modification du tracé. Des renforcements de la plateforme seront nécessaires sur un linéaire de 2,1km du fait de sa faible portance. Les assainissements de la plateforme seront également repris dans les sections en tranchée.

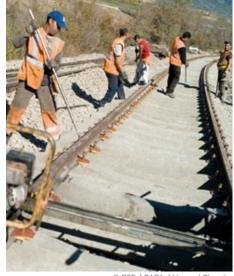
MISE EN PLACE D'UNE SIGNALISATION AUTOMATIQUE AVEC COMMANDE À DISTANCE PERMETTANT DE RÉGULER LA CIRCULATION DES TRAINS

La ligne est actuellement exploitée sous le régime de la « voie unique à signalisation simplifiée », ce qui limite le nombre de trains qui peuvent circuler sur la ligne et réduit les capacités d'exploitation.

La modernisation de la signalisation ferroviaire porte essentiellement sur :

- La transformation de la ligne en « Commande Centralisée de Voie Banalisée de type Spécial » dont les installations seront commandées depuis un poste de commande à distance situé à Sorgues ;
- L'implantation de deux nouveaux postes d'aiguillage informatiques situés à Monteux et Carpentras;
- La modernisation du « cantonnement » afin d'automatiser la gestion de l'espacement entre les trains et d'éviter tout risque d'erreur humaine.

En gare de Sorgues, l'actuel poste mécanique sera maintenu et modifié pour commander les nouveaux itinéraires. Un poste de commande à distance sera créé pour gérer la totalité de la ligne de Sorgues à Carpentras (qui sera ainsi commandée par l'agent actuel du poste de Sorgues).



Les installations des passages à niveau et les compteurs d'essieux seront télésurveillés, afin d'améliorer les délais de maintenance.

AMÉNAGEMENT DES GARES, REQUALIFICATION DES SITES ET DE LEURS ACCÈS

Toutes les gares entre Sorgues et Carpentras seront rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec des quais rehaussés.

A Sorgues (gare existante), une passerelle équipée d'ascenseurs sera installée, pour desservir le quai central utilisé par les TER de la ligne Avignon-Carpentras.

La création de parkings, de dépose-minutes, d'aménagements paysagers et d'itinéraires de rabattement pour les véhicules particuliers, les transports collectifs et les circulations douces (piétons, vélos) est également prévue.

Contact presse

RFF: Carole Teissedre - Tél: 04 96 17 04 87; mail: carole.teissedre@rff.fr















Gare de Carpentras



Halte de Monteux



Halte d'Entraigues



Gare de Sorgues

LES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

Le projet Avignon TGV-Avignon Centre-Carpentras s'accompagnera au total de la **création de 4 nouveaux points d'arrêts** : un terminal TER en gare d'Avignon TGV, deux haltes sur les communes d'Entraigues et de Monteux, et une gare terminus à Carpentras.

Pour accroître le rayonnement de ces nouveaux points d'arrêt, des aménagements et équipements connexes sont programmés afin d'optimiser les rabattements (tous modes), sécuriser les cheminements d'accès en modes doux ou encore faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Les points de desserte à Sorgues, Entraigues, Monteux et Carpentras proposeront une aire de stationnement pour les automobilistes, une zone de dépose minute, une aire de bus/car, des abris-vélos et, si nécessaire, des aménagements spécifiques pour améliorer l'accès et sécuriser les cheminements doux.

Dans cette optique, les partenaires du projet œuvrent pour intégrer ces nouvelles haltes/gares au sein de pôles d'échanges multimodaux (PEM), c'est-à-dire de plateformes d'échanges performantes, attractives, intégrées au tissu environnant.

Ces pôles d'échanges visent notamment à :

- minimiser l'effet de rupture de charges pour l'usager, en offrant des sites d'échanges compacts, agréables et sécurisés
- développer une complémentarité entre les modes de transports en **commun** grâce à une offre de transports en commun urbaine et interurbaine élargie et adaptée, ainsi que des horaires coordonnés
- permettre une accessibilité par tous les modes en privilégiant les modes doux pour les trajets de rabattement inférieurs à 3km par des aménagements sécurisés (voies réservées, zones de rencontre, zones 30) et des équipements dédiés au stationnement des vélos
- optimiser les zones de chalandise en tenant compte des projets de développement urbain et économique

Parallèlement, les autorités organisatrices de transports urbains, interurbains et départementaux s'engagent à réorganiser leur réseau pour desservir ces futurs pôles d'échanges et ainsi augmenter l'aire d'influence de cette nouvelle ligne de transport structurante par un report modal vers les transports publics dès la source.

Tout est donc mis en œuvre pour inviter les vauclusiens à modifier leurs comportements, pour inciter à une mobilité durable.

Existante et en service, la gare de Sorgues devrait également être totalement réhabilitée et ses abords réaménagés pour une meilleure accessibilité et visibilité. La mise en place d'une passerelle avec ascenseurs et le rehaussement des quais garantiront l'accès aux trains aux personnes à mobilité réduite.















PASSAGES À NIVEAU

La suppression des passages à niveau pouvant présenter un risque est une obligation lors de réouvertures de lignes.

La ligne Sorgues-Carpentras dispose de 12 passages à niveau (et 1 PN piétons).

Un important travail de concertation a été réalisé en phase d'études avec les collectivités. Il a conduit à identifier des solutions de remplacement ou d'aménagements pour tous les passages à niveau de la ligne.

Ainsi, sur les 12 passages à niveau :

- 9 passages à niveau seront supprimés (+1 PN piétons) :
 - Déviation sur des routes adjacentes, existantes ou en projet (PN 2 et 3bis à Entraigues, PN 7, 9 et 11 à Monteux, PN 12 à Carpentras)
 - Remplacement par un ouvrage d'art routier (PN 1 à Sorgues, PN 5 à Entraigues, PN 6 à Althen, PN 8 à Monteux)
 - Création d'un passage inférieur pour les piétons et modes doux au PN12 à Carpentras.
- 3 passages à niveau, situés à proximité immédiate des quais de gare ou sur des routes très peu fréquentées, seront réaménagés afin de répondre à toutes les normes de sécurité :
 - PN 3 et 4 à Entraigues
 - PN 10 à Monteux

LES CHIFFRES DES TRAVAUX DE L'OPÉRATION

- 21 mois de travaux, essentiellement de jour afin de limiter les nuisances sonores
- Jusqu'à 100 personnes en moyenne mobilisées sur le chantier
- 16 km de voie modernisés, soit, 30 000 traverses, 50 000 tonnes de ballast et 35 km de rails soudés
- **7** ouvrages d'art rénovés
- 9 suppressions de passages à niveau (+1 PN piétons)

LES PRINCIPALES ENTREPRISES DU CHANTIER



























LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET

2008 - 2012 Etud	les
2010 Cond	certation publique
15 février-15 mars 2012 Enqu	uête publique
3 août 2012 Décl	aration d'Utilité Publique
Mars 2013 Fern	neture de la ligne aux circulations de trains de fret
Mars - octobre 2013 Réno	ovation des ponts de la ligne et création des rétablissements routiers
Mai 2013 - mars 2014 Mod	ernisation de la voie et création des quais
17 juin 2013 Post	e de la première pierre à Carpentras
Automne 2013 - Automne 2014	enagement des 4 points d'arrêt de la ligne et de leurs abords (haltes/gares, parking, e bus, équipement vélos, voies d'accès)
2014 Trave	aux de signalisation et essais
Décembre 2014 Mise	e en service

UN PROJET DURABLE

Des études environnementales détaillées ont été réalisées pour identifier les impacts de la réouverture de la ligne sur les milieux humains et naturels qu'elle traverse et définir les dispositifs nécessaires pour :

- Respecter la biodiversité, l'écoulement des eaux, les paysages.
- **Réduire l'impact du chantier** sur son environnement, en réalisant les travaux essentiellement en journée avec des engins et matériels respectant strictement les normes en vigueur, en assurant l'information régulière des riverains.
- Assurer la **sécurité des riverains** et des **enfants** notamment, grâce à la pose de clôtures le long de la voie.
- Limiter le bruit au maximum, avec le remplacement de la voie actuelle et la pose de longs rails soudés, l'amélioration de l'isolation acoustique des bâtiments qui dépassent les seuils réglementaires, l'utilisation d'un matériel roulant moderne et silencieux.













Un projet respectueux de l'environnement

L'objectif principal du projet est de proposer une alternative à l'utilisation de la voiture personnelle, en développant une offre de transport collectif attractive.

La ligne traverse des sites riches au niveau écologique. Le réseau des Sorgues, retenu comme site Natura 2000*, présente un milieu original, source de biodiversité, avec un caractère exceptionnel de la flore et de la faune.

Afin d'intégrer au mieux le projet dans ces milieux, des inventaires écologiques ont été menés et une évaluation environnementale a été réalisée, afin d'éviter et de réduire les effets des travaux à effectuer et de veiller à une bonne insertion du projet dans les territoires.

Tout au long de la phase travaux, des mesures spécifiques vis-à-vis de la protection de l'environnement seront mises en œuvre (plans de circulations provisoires, préservation de la ressource en eau, gestion des déchets, remise en état des sites après travaux, protection des sites et des espèces naturelles sensibles, etc.).

Réseau Ferré de France a demandé à tous les intervenants sur le chantier de mettre en place un véritable management environnemental. Ces exigences ont été spécifiées dans les marchés de travaux.

*Sites Natura 2000 : basés sur des directives européennes, ces sites désignent d'une part, des zones de protection spéciales pour la conservation des oiseaux et d'autre part, des mesures pour contribuer à maintenir ou à rétablir un certain type d'habitat ou une espèce qui contribuent à la diversité biologique dans une région.

Aujourd'hui, maîtres d'œuvre et entreprises s'impliquent dans la préservation et la protection de l'environnement.

LIMITER LES IMPACTS SUR LE MILIEU HUMAIN

- Les travaux sont réalisés essentiellement de jour pour éviter les nuisances sonores.
- L'élimination des déchets de matériaux est organisée avec les filières adéquates.
- En matière de nuisances sonores, les études acoustiques ont montré que la création d'écrans acoustiques n'était pas nécessaire sur le plan réglementaire. Des isolations de façades sont toutefois prévues sur une dizaine d'habitations situées à proximité de la voie.
- Des aménagements paysagers spécifiques seront réalisés afin de limiter au maximum l'impact visuel des aménagements routiers liés à la suppression des passages à niveau.
- Par ailleurs, afin de renforcer la sécurité des riverains, des clôtures seront installées le long de la ligne dans les zones urbanisées où un risque de traversée sauvage est identifié.













LIMITER L'IMPACT SUR LA FAUNE ET LA FLORE

- Dans une volonté de toujours améliorer l'efficacité du transport ferroviaire, RFF a souhaité installer, à titre expérimental, **2 km de tapis géotextile sur les communes d'Entraigues et Althen** afin de supprimer, lors des campagnes d'entretien des voies, l'utilisation de produits phytosanitaires dans ce secteur écologiquement sensible, irrigué par de nombreux cours d'eau qui, par ailleurs, accueille des exploitations agricoles bio.
- Des mesures de préservation de la ressource en eau seront mises en œuvre.
- Un dispositif de protection adapté est mis en place **pour éviter la destruction des stations de l'Aristoloche** à feuilles rondes (plante-hôte des papillons Diane) et préserver ainsi les populations **du papillon protégé « la Diane »**.
- La réalisation des ouvrages de franchissement touchant les berges des cours d'eau sensibles est prévue en dehors des périodes de reproduction des espèces piscicoles.
- Le repérage et la protection des stations et habitats protégés ont été réalisés.
- Des travaux d'entretien réguliers des ouvrages de type aqueducs disposés le long de la voie représentant des passages pour la petite faune sous la voie ferrée sont prévus, tout comme la conservation de la quasi-totalité des haies aux abords des voies (pour les reptiles)
- Un suivi écologique sur 5 ans réalisé par un cabinet externe est programmé avec une écologue.

Le budget total consacré aux aménagements en faveur de l'environnement naturel et humain est de plus de 1,5M€.

Un projet à l'échelle du territoire, une démarche et un outil : Le Contrat d'Axe

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a décidé d'engager, mi-2011, une démarche de Contrat d'Axe.

Innovante en matière de projet ferroviaire, elle vise à anticiper les enjeux d'aménagement induits par l'ouverture de la ligne et à structurer une dynamique d'urbanisation durable en s'appuyant sur le développement de l'offre de transport.

Le contrat d'axe consiste à organiser une stratégie d'aménagement en s'appuyant sur la modernisation ou la réouverture d'une voie de chemin de fer. Il s'agit de requalifier et densifier les quartiers de gare, d'assurer l'accessibilité aux pôles d'échanges à partir des zones résidentielles de la commune, d'organiser les rabattements des usagers potentiels à l'échelle intercommunale.

Cette politique publique qui associe l'ensemble des partenaires du territoire (institutionnels, associations, collectivités locales...) témoigne de l'articulation des interventions régionales en matière de transports et d'aménagement.

Elle s'appuie sur un accord cadre territorial et sur des conventions d'application. L'accord cadre affirme les éléments fondateurs de la démarche : orientations stratégiques d'aménagement et engagements des partenaires. Les conventions d'application le concrétisent par la mise en œuvre d'opérations d'aménagement (études et travaux) soutenues par la Région.

L'accord cadre a été officiellement signé le 2 avril 2013 par 17 partenaires : Etat, Région, Département, EPCI et communes, EPF, AURAV et l'ADV.

7 conventions d'application représentent un volume de travaux de plus de 10 M€ et un financement de la région de 3 M€ ont déjà été élaborés.

A terme, ce sont 12 conventions d'application qui seront mises en œuvre.











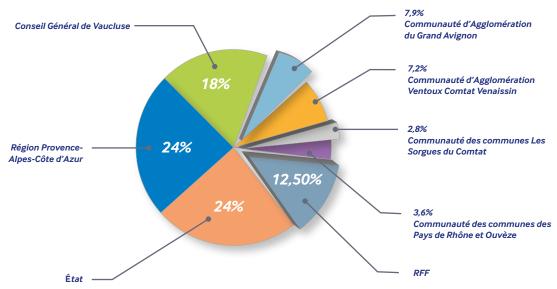


UN PROJET CO-FINANCÉ

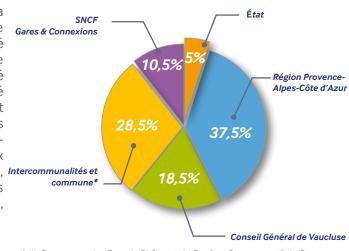
Le montant global de la partie infrastructure (voie ferrée, quais, passages à niveau, ouvrages d'art) est de 79,75 millions d'euros pour la liaison Avignon Centre-Carpentras.

Le projet est inscrit au Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013.

Les travaux sont financés par l'ensemble des partenaires selon la clé de répartition suivante :



Afin d'assurer la pleine réussite de ce projet ferroviaire, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil général de Vaucluse, la Commune de Carpentras, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, la Communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze, la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, l'Etat et SNCF / Gares&Connexions investissent 20,84 millions d'euros pour aménager les haltes et les gares de Sorgues-Châteauneuf-du-Pape, Entraigues-sur-la-Sorgue, Monteux et Carpentras au sein de pôles d'échanges multimodaux, Intercommunalités et véritables plateformes facilitant les connexions avec les autres modes de déplacement (transports collectifs, vélos, piétons, voiture individuelle...).



^{*} Commune de Carpentras, Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, Communauté de Communes des Pays de Rhône et de Ouvèze, Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat et Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin.

QUI FAIT QUOI?

Ce projet reçoit le soutien des collectivités territoriales, un véritable partenariat s'est établi entre le maître d'ouvrage et les co-financeurs afin de réaliser le projet le plus adapté aux besoins de ce territoire et de ses habitants.

- Réseau Ferré de France gère et aménage l'infrastructure ferroviaire (voies, quais, ouvrages d'art).
- La Région Provence-Alpes Côte d'Azur est l'autorité organisatrice des transports express régionaux (TER).
- La SNCF gère les gares et exploite les TER.
- Le Département, les intercommunalités et les communes réalisent les aménagements de voirie et organisent les transports permettant d'accéder au train (bus, piétons, vélos, voitures).

Contact presse

RFF: Carole Teissedre - Tél: 04 96 17 04 87; mail: carole.teissedre@rff.fr















Les partenaires du projet



L'ETAT INVESTIT POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Fortement attractive, disposant d'atouts naturels, culturels, scientifiques, économiques d'une exceptionnelle diversité, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur souffre cependant d'un retard notable dans les transports collectifs ferroviaires. C'est pourquoi, fort de diagnostics partagés, parmi les quatre grandes priorités guidant les interventions de l'Etat et de la Région dans le cadre du Contrat de projets 2007-2013, la première d'entre elles porte sur l'amélioration de l'accessibilité de la région et de ses relations internes. Pour cela, l'Etat investit à hauteur de 290 millions d'euros.

La création de nouvelles lignes ferroviaires, la réouverture de lignes existantes et le cadencement des circulations ferroviaires sont des éléments incontournables d'une politique en faveur des transports en communs. Ces mesures doivent permettre d'offrir une alternative crédible à la voiture individuelle fortement émettrice de carbone et encore omniprésente dans la région.

La réouverture de la ligne ferroviaire Avignon - Sorgues - Carpentras, prévue à l'issue des travaux en décembre 2014, s'inscrit pleinement dans cette stratégie. En effet, elle vise à offrir une solution de transport rapide et confortable (30 mn de temps de trajet entre Carpentras et Avignon, 38 mn entre Carpentras et Avignon TGV) pour ceux qui souhaitent échapper à la congestion routière sur l'axe Avignon-Carpentras où circulent chaque jour plus de 60 000 véhicules. Le montant de ce projet, inscrit au CPER 2007-2013, s'élève à 75 M€, avec une participation de l'Etat de 18 M€.

De plus, afin de disposer à la réouverture de la ligne en décembre 2014 de points d'accès à la ligne fonctionnels et de donner à ce projet ferroviaire d'envergure sa pleine mesure, des pôles d'échanges multimodaux sont créés à Entraigues, Sorgues et Carpentras. Leur coût s'élève à 20 millions d'euros, dont 1 million apporté par l'Etat.

Cette opération s'inscrit dans un programme ferroviaire plus vaste à l'échelle du département de Vaucluse qui comprend également la création de la liaison ferroviaire Avignon TGV - Avignon centre dont la mise en service est prévue à la fin de cette année.

Au-delà des aspects purement ferroviaires, ce projet répond à deux enjeux importants. Au sein des communes desservies et dans la perspective de la réouverture des gares à la mise en service de la ligne, il constitue un levier d'aménagement urbain efficace, harmonieux et pertinent. A l'échelle de l'axe Avignon-Carpentras, il doit être l'occasion d'une meilleure articulation entre le réseau de transports en commun existant et la ligne nouvelle. Dans cette optique, un contrat d'axe est en cours entre le Conseil Régional, l'Etat, le Conseil Général de Vaucluse, les communes et intercommunalités et l'établissement public foncier. Il vise à définir un cadre partenarial pour mener des projets de développement intégrés, à même de favoriser la densité urbaine autour des gares de la ligne.

Ainsi, la réouverture au service voyageurs de la ligne Avignon - Sorgues - Carpentras et la création de la liaison ferroviaire entre les deux gares avignonnaises constituent des exemples d'opérations de développement des dessertes régionales en milieu urbain et péri-urbain que l'Etat promeut fortement.

La volonté de développer ces dessertes ferroviaires en milieu urbain et péri-urbain, se traduit également par son investissement dans d'autres projets ou réalisations :

- L'augmentation de capacité de la ligne Marseille Aubagne Toulon par la pose d'une troisième voie (travaux en cours, mise en service prévue fin 2014, 56 millions d'euros apportés par l'Etat),
- La construction d'une troisième voie entre Antibes et Cagnes sur mer (travaux en cours, mise en service prévue fin 2013, 31 millions d'euros apportés par l'Etat),
- L'amélioration de la capacité entre Cannes et Grasse,
- L'amélioration de la desserte de l'agglomération toulonnaise avec un objectif d'un TER toutes les 30 mn entre Marseille, Toulon et Hyères (en phase d'études).

Contact presse

Service de presse de la préfecture de Vaucluse

tél.: 04 88 17 80 40



LA RÉGION S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TER EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Désenclaver, structurer et ainsi développer et aménager durablement son territoire, favoriser l'intermodalité et proposer une offre de transport efficace, accessible au plus grand nombre et respectueuse de l'environnement aux habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les idées-forces de la politique régionale des transports. La modernisation du réseau ferroviaire, l'amélioration des dessertes, le développement de l'offre, la rénovation de gares, le financement de pôles multimodaux, l'ouverture de nouvelles lignes et l'attractivité des tarifs de la gamme Zou!illustrent ces priorités.

Complétée par les Lignes express régionales (LER) et les Chemins de fer de Provence irrigant largement le territoire, la Région propose aux usagers un service performant au meilleur coût. Elle conçoit ainsi les transports régionaux comme l'épine dorsale vers laquelle doivent converger les réseaux de transports urbains et interurbains, les véhicules individuels et les modes doux dans une logique d'intermodalité. Ainsi, après avoir rouvert la ligne Aix-en-Provence/Pertuis en 2001 (2 M€) et Cannes/Grasse en 2005 (25 M€ soit 43% du total) la Région finance la liaison ferroviaire Avignon-TGV - Avignon centre - Carpentras.

LA LIAISON FERROVIAIRE AVIGNON-TGV - AVIGNON CENTRE - CARPENTRAS

En offrant des temps de parcours très compétitifs entre Avignon et Carpentras (30 mn contre 45 mn à 1h15 en voiture) et entre les gares d'Avignon centre et Avignon-TGV (5 mn contre 15 à 45 mn) le TER va s'imposer comme une véritable alternative à la voiture en permettant l'accession directe au cœur des villes et à la grande vitesse en gare d'Avignon-TGV. La réalisation de la virgule Avignon TGV - Avignon centre et de la liaison Avignon-Carpentras permettra également aux Vauclusiens d'accéder facilement au réseau national grande vitesse. L'accessibilité de la gare d'Avignon-TGV par le réseau TER va être ainsi améliorée avec la création à terme, en heures de pointe, de 4 trains par heure entre Avignon-TGV et Avignon-centre, certaines dessertes se faisant par le prolongement de trains venant d'Orange, de Carpentras et de Miramas par Cavaillon.

LE MATÉRIEL ROULANT ET LES ATELIERS

En 2009, la Région a passé commande de 10 rames Regiolis à Alstom dont la moitié sera dédiée à l'axe Avignon-Carpentras pour un investissement de 37,5 M£ auxquels il faut rajouter des espaces de remisage et des ateliers, évalués à 7,5 M£, soit au total 45 M£ entièrement financés par la Région.

LES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

Afin de favoriser le report modal et renforcer l'intermodalité sur l'axe ferroviaire Avignon-Carpentras, les cofinanceurs du projet ont également souhaité développer de véritables pôles d'échanges multimodaux autour des futurs points d'arrêt de la ligne. Ces nouveaux pôles d'échanges, n'étant pas inscrits au CPER 2007/2013, font l'objet d'un **financement distinct de plus de 22 M€ dont 7,6 M€ (35%) apportés par la Région, qui pilote cette démarche.**

LE FINANCEMENT

Lors du Comité stratégique et de suivi du Contrat de Projets qui s'est tenu à l'Hôtel de Région le 16 mai 2011, un important redéploiement de crédits a été décidé au bénéfice de la réouverture de la ligne Avignon-Carpentras afin qu'elle soit financée dans son intégralité et réalisée dans les échéances du présent Contrat de Projets.

La première phase du projet, la liaison ferroviaire inter-gares entre Avignon-Centre et Avignon-TGV, est en cours d'achèvement. Sa mise en service est programmée fin 2013. **D'un montant total de 37,2 M€, cette opération est financée par la Région à hauteur de 9,3 M€.**



La seconde phase concerne la réouverture de la ligne Sorgues-Carpentras aux voyageurs fin 2014. D'un montant total de plus de 75 M€, la réouverture de la section Sorgues-Carpentras est financée par la Région pour plus de 18 M€. Ainsi, au total, le coût d'investissement lié au projet Avignon TGV-Avignon Centre - Carpentras s'élèvera à près de 184 M€, dont plus de 81 M€ apportés par la Région.

LE CONTRAT D'AXE

Afin d'endiguer le phénomène d'étalement urbain et d'anticiper et accompagner les impacts urbains, économiques, sociaux et démographiques de sa politique de transport et de déplacement, la Région met en œuvre une stratégie d'aménagement élaborée avec les acteurs du territoire, communes et EPCI notamment, qui articule les problématiques de transport et d'aménagement : le Contrat d'axe.

Expérimenté depuis octobre 2011 dans le cadre de la réouverture de la ligne Avignon-Carpentras, le Contrat d'axe s'appuie sur un accord cadre territorial et sur des conventions d'application.

- L'accord cadre affirme les éléments fondateurs du Contrat d'axe et détaille les orientations stratégiques d'aménagement (intégration des haltes et des gares au cœur de ville, aménagement des quartiers gare, organisation des rabattements sur l'axe ferroviaire...). Les 17 signataires (Etat, Région, Département, communes, EPCI, EPF, AURAV...) s'engagent à les mettre en œuvre dans leurs projets d'aménagement et de planification territoriale et urbaine.
- Les conventions d'application viennent concrétiser l'accord cadre par la mise en œuvre d'opérations d'aménagement (études et travaux)

L'accord cadre a été officiellement signé le 2 avril 2012. Sept conventions d'application représentant un volume de travaux de plus de 10 M€ et un financement de la Région de 3 M€ ont déjà été élaborées. A terme, ce sont douze conventions d'application qui seront mises en œuvre.



LA LIGNE FERROVIAIRE AVIGNON/CARPENTRAS

Le Département contribue à la réouverture de la ligne ferroviaire Avignon/Carpentras et à la construction du pôle d'échanges multimodal qui lui est naturellement associé.

21,41 millions d'€uros d'investissement du Département consacrés aux infrastructures ferroviaires et 3,777 millions d'euros pour l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux.

UNE IMPLICATION À LA HAUTEUR DE L'IMPORTANCE DU PROJET POUR LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE :

- La réouverture de la ligne ferroviaire Avignon/Carpentras et des connexions directes avec la gare Avignon TGV pour cette nouvelle ligne et les axes ferroviaires existants : lignes Avignon/Bollène et Avignon/Isle-sur-la-Sorgue/Cavaillon,
- La construction d'infrastructures complètes pour accompagner le développement économique et touristique,
- Le désengorgement de la 2x2 voies Avignon/Carpentras (77 000 véhicules/jour sur les bords de Rhône, 44 000 véhicules/jour à hauteur de la déviation d'Entraigues),
- Un chantier significatif pour de nombreux acteurs économiques vauclusiens (en particulier BTP) impliqués dans les travaux.

Cette implication s'intègre dans une politique générale de valorisation des transports collectifs routiers et ferroviaires, prévue par l'Agenda 21 du Département, voté en juillet 2010. (Action 40 : promouvoir les déplacements en transports collectifs). Le 9 juillet 2010 le plan d'action de l'Agenda 21 du Vaucluse a été adopté par l'Assemblée Départementale Ce plan d'action sert de guide transversal à toutes les politiques publiques du Conseil général afin de parvenir ensemble à une stratégie de développement durable cohérente, ambitieuse, harmonieuse. Cette stratégie ne se conçoit bien sûr que dans une logique de partenariat et de concertation, avec les forces vives et l'ensemble des vauclusiens.

En effet, une offre diversifiée de transports collectifs permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants dans l'atmosphère, tout en ouvrant aux populations dites « captives » la possibilité de se déplacer, contribuant ainsi à lutter contre l'isolement social ou géographique (impact triple : environnement, économique et social).

Contact presse : CONSEIL GENERAL DE VAUCLUSE Service Presse - Cabinet du Président

tél.: 04 90 16 11 15; fax: 04 90 16 22 68; mail: presse-cabinet(Qcg84.fr



La Communauté d'Agglomération du Grand Avignon est un établissement public de coopération intercommunale créé en 2001, **dont le périmètre s'étend sur deux régions (PACA et Languedoc-Roussillon) et deux départements (Vaucluse et Gard)**. Le Grand Avignon compte aujourd'hui 13 communes (Avignon, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Les Angles, Le Pontet, Morières-lès-Avignon, Rochefort du Gard, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène, Velleron, Villeneuve-lez-Avignon, Saze) qui ont choisi de lier leur destin

pour entreprendre de grands projets et pour fournir de meilleurs services aux habitants de l'agglomération.

La Communauté d'Agglomération constitue l'élément principal de structuration du bassin de vie d'Avignon parce qu'elle exerce des compétences aussi essentielles que :

- l'organisation des déplacements
- le développement économique
- l'aménagement de l'espace communautaire (déplacements, créations de zones d'aménagement concerté à dominante économique)
- l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire (Programme local de l'habitat)
- la politique de la ville dans la communauté (projets ANRU, CUCS)
- la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (collecte et traitement des déchets)
- l'eau et assainissement.

Le Grand Avignon se mobilise pour les déplacements

Autorité organisatrice des transports publics de l'agglomération, le Grand Avignon entend créer les conditions d'un développement durable. Il est ainsi engagé de longue date dans une réflexion sur la place des transports en commun dans l'agglomération et dans la recherche de l'offre la plus adaptée et la plus attractive possible, pour répondre au mieux aux besoins quotidiens de chacun en matière de déplacements. C'est dans cette perspective qu'avec son projet de tramway, le Grand Avignon entend offrir à ses habitants des conditions de déplacements facilitées et une qualité urbaine renouvelée. Associé au développement du réseau de bus du Grand Avignon, le projet de tramway a pour objectif de répondre à l'évolution des besoins de mobilité des habitants : en consolidant la qualité de l'organisation territoriale de l'agglomération pour préserver la qualité de vie, en favorisant l'accessibilité de la ville-centre pour l'ensemble de l'agglomération et en développant l'intermodalité des modes de transport, en améliorant l'efficacité des transports en commun, en promouvant une nouvelle approche de la mobilité plus durable. Le projet de tramway ainsi que le développement du réseau bus anticipent les contraintes de la ville de demain et préparent une nouvelle étape dans la construction de la ville et de l'agglomération.

Une politique de transports et de déplacements globale pour faire avancer l'agglomération

Soucieux de conforter son attractivité économique, le Grand Avignon s'engage dans tous les projets susceptibles d'améliorer les déplacements (routiers, ferroviaires, fluviaux, aéroportuaires ou de transports urbains), dans une perspective de complémentarité et dans une logique partenariale avec les autres maîtres d'ouvrage. Indépendamment du tramway, le Grand Avignon soutient ainsi des projets structurants tels que la liaison est-ouest (LEO), la liaison Carpentras-Avignon qu'il finance à hauteur de 7,9 % et la ligne ferroviaire entre les deux gares d'Avignon. Son objectif est de **faciliter les échanges avec les départements voisins** et libérer le cœur de l'agglomération d'un trafic de transit générateur de pollution et d'insécurité. La volonté du Grand Avignon est par ailleurs de favoriser la complémentarité entre les différents modes de transports. La réouverture de la ligne TER Avignon-Carpentras, le développement du réseau de bus du Grand Avignon depuis août 2012, avec 20 % d'offre supplémentaire, et l'arrivée du tramway en 2016, sont l'occasion de redonner vie, urbanité et qualité au quartier de la gare du Pontet, doté d'un fort potentiel et d'une situation stratégique. Dans le cadre des projets de tramway et de réouverture de la ligne Avignon-Carpentras, la gare du Pontet est appelée à devenir l'un des tous premiers pôles d'échanges multimodaux de l'agglomération, de par sa situation sur les axes de transport et de communications Nord-Sud et Est-Ouest. Le Grand Avignon se mobilise pour l'aménagement des quartiers autour des futures gares et gares.

C'est encore le cas à Entraigues où le Grand Avignon finance 28 % des aménagements qui composeront le pôle d'échanges multimodal de la halte d'Entraigues. Le Grand Avignon pilote les travaux pour créer une voie d'accès à la halte, ainsi que la réalisation des parkings, les aménagements des quais de bus et les équipements pour les modes doux à hauteur de 967 000 euros.

Contacts presse

Ludovic MOREL Directeur de la communication / Emmanuel WISS Directeur adjoint de la communication

Communauté d'agglomération du Grand Avignon - 320, chemin des Meinajariès - BP 1259 Agroparc 84911 Avignon Cedex 9

Tél: 04 90 84 47 00 - Fax: 04 90 84 47 01 - Mail: contact(Qagglo-grandavignon.fr

www.grandavignon.fr - Retrouvez également le Grand Avignon sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Youtube...).



La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, la CoVe, s'étend sur un territoire de 52743 hectares, entre dentelles de Montmirail, Mont-Ventoux et Monts de Vaucluse. Deuxième intercommunalité du Vaucluse, elle rassemble 25 communes unies pour la réalisation d'un objectif : le développement harmonieux du territoire.

Les communes

Aubignan, Le Barroux, Le Beaucet, Beaumes-de-Venise, Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Caromb, Carpentras, Crillon-le-Brave, Flassan, Gigondas, Lafare, La Roque-Alric, La Roque sur Pernes, Loriol-du-Comtat, Malaucène, Mazan, Modène, Saint-Didier, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Pierre-de-Vassols, Sarrians, Suzette, Vacqueyras, Venasque.

Aménagement de l'espace et transport public : une compétence stratégique

Aux côtés du développement économique, de l'Equilibre social de l'habitat et de la Politique de la Ville, les transports sont un enjeu stratégique pour le territoire de demain.

Le Schéma de Cohérence territoriale, en cours d'élaboration sur notre bassin de l'arc Comtat Ventoux, en est l'expression. Il place ainsi l'enjeu « transports » au centre de l'aménagement et du développement du territoire.

Désenclavement de l'Arc Comtat Ventoux : une opportunité à saisir

Avec la réouverture de la ligne ferroviaire Avignon/Carpentras et le désenclavement routier au travers des rocades sud et nord, notre territoire peut prétendre à se positionner au cœur de la zone de développement du département.

Conscient des impacts urbains, économiques, sociaux et démographiques que peut avoir la réouverture de la ligne ferroviaire Avignon-Carpentras sur le développement et l'attractivité de notre territoire, les élus intercommunaux ont la volonté d'anticiper et d'accompagner cette mutation.

Ainsi, les orientations prises permettront d'organiser le développement équilibré du territoire, avec un maillage par les transports, qui irrigue tout le territoire, en répondant aux besoins en matière d'habitat et d'activités économiques tout en préservant les grands paysages, les espaces agricoles et naturels. En valorisant et consolidant les véritables atouts de notre territoire que constituent son patrimoine, ses paysages et son attrait touristique.

La Cove est par ailleurs très impliquée dans un Plan Climat Energie Territorial et une démarche Agenda 21 ainsi qu'un PDIE sur la zone de Carpensud.

Mobilité durable : un enjeu dès aujourd'hui

Si depuis 2008 le réseau Trans'CoVe s'adapte aux besoins de mobilité, il était aussi indispensable de le mettre dès aujourd'hui en perspective avec les grands projets que sont la réouverture aux voyageurs de la ligne Avignon/Carpentras et les déviations. L'étude d'optimisation, commencée dès 2010, a permis de repenser le réseau et d'envisager des améliorations sur le réseau urbain dès septembre 2013.

Objectifs de la reflexion menée sur le réseau :

- ajuster l'offre de transport aux pôles générateurs de déplacement (quartiers en développement, zones d'activité);
- rééquilibrer l'offre en fonction des corridors de population ;
- étendre les périodes de fonctionnement des lignes (vacances scolaires, samedi).

Contact presse Claire Trembley

tél.: 04 90 67 10 13; mail: trembley-c@ventoux-comtat.com



EXPÉRIENCE ET DYNAMISME

Date de création: 31 décembre 1993

La CCPRO est acteur du développement durable de son territoire.

PAR LA PROMOTION DE SON POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Développement économique

La CCPRO exerce la compétence économique depuis l'année 2000.

A ce titre, elle gère les zones d'activités sur son territoire : Actuellement, elle a initié des travaux de requalification de la zone du Fournalet. L'extension de la zone de la Grange Blanche 2 est en cours, et la création de nouvelles zones « la Malautière » et le « chemin d'Avignon », à l'étude. Parallèlement, elle accompagne les communes et les entrepreneurs dans leur projet d'installation ou de cession afin de trouver des repreneurs. Grâce à cette action quotidienne de nombreuses entreprises se sont installées sur son territoire permettant ainsi de préserver l'emploi et d'assurer un dynamisme économique.

Tourisme

En 2007, la CCPRO, compétente en matière de tourisme, crée un office de tourisme intercommunal chargé d'assurer la promotion de son territoire, de ses animations et de son patrimoine naturel, culturel et œnologique...

PAR LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Voirie

Depuis le 1er janvier 2006, la CCPRO assume la compétence voirie : celle-ci comprend l'ensemble des travaux et aménagements de voirie, les réseaux (éclairage public) et l'entretien. C'est donc toute la voirie communautaire qui est prise en charge et exercée en régie.

Déchets

La CCPRO a en charge la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif et la gestion de 3 déchetteries intercommunales (Sorgues ; Courthézon ; Caderousse).

Lutte contre les inondations

Irrigué par le Rhône, l'Ouvèze, la Seille et les Sorgues, le territoire de la CCPRO est fortement soumis à l'aléa « inondation » ; c'est pourquoi la CCPRO a pris en charge la compétence en matière de lutte contre les inondations afin de développer une politique cohérente en la matière et de favoriser la réactivité optimale tant en terme de prévention que, le cas échéant, de gestion de crise.

PAR SON ACTION EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Politique de l'Habitat

La CCPRO a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (2013-2015) multi site, la première en Vaucluse, dans le cadre son Plan Local de l'Habitat. L'objectif est de subventionner 100 logements/an avec une enveloppe annuelle moyenne de 100 000€.

Aire d'accueil des gens du voyage

La CCPRO dispose d'une aire intercommunale de 40 places permettant de répondre aux dispositions de la loi et du schéma départemental à savoir : 20 places pour Sorgues ; 10 pour Bédarrides ; 10 pour Courthézon.



PAR SA VOLONTÉ DE FAVORISER LES DÉPLACEMENTS

La CCPRO et la liaison ferrée Avignon-Carpentras

La CCPRO s'est engagée dans une politique de développement durable. A ce titre, elle a décidé de contribuer, au côté des autres partenaires, notamment le Grand Avignon, les Sorgues du Comtat et la Cove, au financement de la réouverture de la ligne ferroviaire « Avignon/ Carpentras ».

Cette opération figure au contrat de plan Etat/ Région. Elle permettra une meilleure desserte pour les usagers grâce au développement d'une intermodalité garante d'une couverture optimale du territoire en terme de transport et donc de mobilité, corollaire indispensable à toute politique de mixité sociale. Elle favorisera les échanges entre l'axe Nord/ Sud et Est/Ouest.

LA CCPRO EN CHIFFRES

6 communes: 38 294 habitants

Bédarrides : 5 209 habitants Caderousse : 2 788 habitants

Châteauneuf du Pape: 2 168 habitants

Courthézon: 5 413 habitants Jonquières: 4 505 habitants Sorgues: 18 211 habitants

Budget Prévisionnel 2013 : 48,6 M€

Reversement aux communes : 14 072 433 € Taux Cotisation Foncière Entreprises : 35,12 %

Taux TEOM: 11,5 %

Taux taxe habitation (transférée du Département) : 8,28 % Taux taxe foncière non bâtie (transférée de la Région) : 4,10 %

Dette par habitant : 855 €

Contact presse
Caroline Grelet-Joly

tél.: 04 90 03 01 50; mail: c.grelet-joly@ccpro.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES SORGUES DU COMTAT ALTHEN DES PALUDS - MONTEUX - PERNES LES FONTAINES

LE TERRITOIRE

Une situation privilégiée

Au cœur du Vaucluse, idéalement située entre Ventoux et Avignon, Côtes du Rhône et Luberon, et baignée par le réseau des Sorgues, la Communauté de communes les Sorgues du Comtat bénéficie d'un environnement particulièrement privilégié qui renforce encore son attractivité démographique, économique et touristique. Sa situation en milieu périurbain, à la charnière entre l'agglomération d'Avignon d'une part et Carpentras et l'arrière-pays comtadin d'autre part, fait qu'elle occupe une position stratégique dans le département.

Accessibilité et proximité

Depuis la sortie de l'A7 à Avignon-Nord, l'aménagement de la voie rapide RD 942 a favorisé le développement des communes du territoire, désormais à 20 minutes de la gare TGV d'Avignon ou de l'aéroport. De même, l'axe Nord-Sud reliant Orange à Cavaillon par la RD 31, est appelé à favoriser le développement économique du fait de l'encombrement du couloir rhodanien. Dans ce contexte, la réouverture aux voyageurs de la ligne SNCF entre Avignon TGV et Carpentras représente un formidable atout et contribuera notamment à faciliter les déplacements. La conjonction de ces facteurs - situation géographique, proximité des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras, desserte routière remarquable - a généré une dynamique économique et démographique exceptionnelle, avec une croissance de sa population de près de 35 % en 20 ans. D'après le SCoT, ce territoire représente 10 % du développement du bassin de vie d'Avignon sur les 10 prochaines années.

UNE LIAISON FERROVAIRE INDISPENSABLE

Pour les Sorgues du Comtat, la réouverture aux voyageurs de la ligne SNCF entre Avignon TGV et Carpentras apportera une amélioration significative des conditions de déplacement. Elle s'accompagne notamment de la suppression de 5 passages à niveaux et du réaménagement de la gare de Monteux, le projet de halte à Althen restant à ce jour à l'étude. Le pôle d'échanges multimodal de Monteux favorisera le développement des modes de transport doux, dans une logique de développement durable et permettra à la ville de Monteux de jouer son rôle de ville relais pour un bassin de population de 30 000 habitants intégrant les communes voisines (Sarrians, Loriol, Aubignan, Pernes les Fontaines...). La gare sera réhabilitée et organisée en lieu de vie intégré au tissu urbain (commerces, liaisons piétonnes, espaces publics de qualité, accès aisé et sécurisé) et en lieu d'échanges adapté aux divers modes de déplacements (navettes, bus, parc à vélos, parkings, dépose-minute).

Véritable alternative à la voiture, cette liaison permettra de décongestionner l'axe routier Avignon-Carpentras, et de faciliter l'accès aux centres villes d'Avignon et Carpentras, cela sans compter les avantages économiques et écologiques, avec des trajets qui coûteront moins chers aux usagers et limiteront la pollution! Elle est aussi un atout majeur pour certains projets structurants tels l'installation du pôle formation (CFA) et le développement de l'EcoQuartier de Beaulieu.

L'ECOQUARTIER DE BEAULIEU

Un pôle d'intérêt métropolitain

Au cœur d'une aire urbaine de plus d'un demi-million d'habitants, desservie par l'étoile ferroviaire TER reliée au réseau TGV européen, l'EcoQuartier de Beaulieu a été identifié par le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon comme l'un des 5 pôles d'intérêt métropolitain de ce territoire. Il est le seul projet exemplaire d'aménagement durable de Vaucluse soutenu



par l'Etat dans le cadre du plan de relance de l'activité. Maître d'ouvrage, la communauté de communes est membre du Club National EcoQuartier, mis en place par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, dans le cadre du Plan Ville Durable. du Grenelle de l'Environnement.

Une nouvelle destination touristique structurante régionale

Articulé autour d'un parc public de 35 ha et d'un lac de 10 ha, cet EcoQuartier multifonctionnel a été conçu sur 108 ha comme un quartier d'exception, à vocation touristique, économique, culturelle et résidentielle, dans un esprit de mixité et dans une logique de développement durable. Avec ses espaces dédiés aux loisirs de plein air, indoor, aquatiques, familiaux, à thèmes, ainsi qu'à l'hôtellerie, la balnéothérapie, au bien-être, au commerce et à la restauration, le « Lac de Monteux » devient une nouvelle destination touristique structurante régionale, vouée à générer un trafic significatif. Son accessibilité ferroviaire, par les haltes de Monteux et Althen, facilitera ainsi le déplacement de dizaines de milliers de visiteurs.

LES SORGUES DU COMTAT EN BREF...

Une communauté de projet

Construite autour d'une double problématique, « Unir les forces de chaque commune et respecter leurs identités respectives », la Communauté de communes a porté son choix sur une structure à taille humaine pour favoriser efficacité et réactivité. Inscrit dans la Charte de développement, son projet intercommunal met en exergue les principes de base d'un développement durable, économique, environnemental et social visant à favoriser un aménagement du territoire équilibré et conforter les services aux habitants. L'objectif est d'assurer la satisfaction de nos besoins sans compromettre les possibilités des générations futures : mutualiser les moyens et produire de la richesse pour financer le bien-être des habitants, tout en préservant l'avenir.

Des compétences très approfondies

- Compétences obligatoires : Développement économique Aménagement de l'espace
- Compétences optionnelles : Voirie Espaces verts et Environnement Gestion des ordures ménagères Politique du logement
- Compétences facultatives : Action sociale Sécurité Transport Culture, jeunesse, loisirs et sports Droit des sols

En chiffres

- 24 143 habitants au 1er janvier 2011
- Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 12,22%
- Dotation globale de fonctionnement par habitant 37,36€
- En 10 ans, les actions de développement économique ont permis l'installation de plus de 100 nouvelles entreprises et la création de plus de 1100 emplois supplémentaires sur le territoire.





Carpentras bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle. Au pied du « Géant de Provence », la Ville se situe à égale distance d'Avignon et d'Orange. Avec ses **30 360 habitants**, sa démographie croissante en fait la deuxième ville du Vaucluse. Capitale du Comtat Venaissin, Carpentras est intégrée à la Communauté d'agglomération du Comtat-Venaissin.

Ville d'Art et d'Histoire, elle a toujours su fasciner et séduire le visiteur, à travers ses monuments historiques et ses ruelles chargées de mémoire. La Tour d'Orange, l'Hôtel-Dieu, la Cathédrale Saint-Siffrein ou encore la bibliothèque-musée Inguimbertine sont les témoins de la grande richesse patrimoniale de cette cité ancestrale. Des produits locaux ont également acquis une renommée internationale : la truffe et la fraise de Carpentras font la gloire des marchés. Enfin, les saisons culturelles et les festivals se multiplient et offrent aux carpentrassiens et aux comtadins de véritables lieux de rencontre et d'échange.

L'économie du bassin de Carpentras, basée historiquement sur la production agricole et la transformation de ces produits a su maintenir son industrie, tout en développant des activités liées au secteur tertiaire. Ville motrice puisqu'elle représente 1/3 des activités du bassin, Carpentras est caractérisée par une forte volonté d'entreprenariat individuel. Carpensud, située au sud de la ville, regroupe l'ensemble des zones d'activités existantes et concerne près de 150 entreprises et 1700 emplois. La filière agroalimentaire et la présence de leaders mondiaux offrent à cette zone d'activités une dimension industrielle propice à l'enrichissement de ce tissu économique.

L'attractivité de la Ville est toujours plus grandissante. De grands projets structurants sont engagés pour donner un souffle nouveau à Carpentras et en faire une ville active. La Coulée Verte, **dont les travaux se terminent à l'été 2013**, engage un réaménagement urbain et paysager sur la partie nord de la ville. Le centre ancien bénéficie d'une revalorisation de son habitat, grâce au Programme National de Réhabilitation des Quartiers Anciens Dégradés. L'Hôtel-Dieu accueillera bientôt la bibliothèque-musée Inguimbertine et s'ouvrira vers un espace multimédia et musée. La mise en circulation imminente des rocades va améliorer les conditions d'accès à la ville. Carpentras favorise également les modes de déplacements doux en agrandissant son réseau de pistes cyclables.

Enfin, la réouverture prochaine de la ligne TER Avignon-Sorgues-Carpentras et l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal vont améliorer la qualité de vie des habitants tout en facilitant les échanges entre les différents modes de transport dans des espaces agréables et confortables.

Francis Adolphe, Maire de Carpentras



GARES & CONNEXIONS 5° BRANCHE SNCF

Dirigée par Rachel Picard depuis juin 2012, Gares & Connexions a été créée en avril 2009. La 5e branche SNCF, dédiée à la gestion et au développement des 3 000 gares françaises, se concentre sur trois priorités :

- **1- PROMOUVOIR LA QUALITÉ** au service des voyageurs, des transporteurs et de la ville : accès à la gare facilité, accès à l'information à distance et en gare, fluidité des cheminements, lisibilité des espaces, confort.
- **2- L'ACCUEIL DE TOUS LES OPÉRATEURS ET MODES DE TRANSPORT :** garantie d'un accès équitable et transparent pour l'ensemble des opérateurs et leurs clients, aux installations et prestations de service en gare.
- **3- RÉALISER LES INVESTISSEMENTS** nécessaires au développement des trafics, sans peser sur les transporteurs : aménagement du territoire des gares pour améliorer le quotidien des voyageurs et accompagner les mutations urbaines.

En partenariat avec les collectivités locales, Gares & Connexions a pour mission de maintenir, aménager et développer les gares.

Avec l'arrivée de nouveaux opérateurs sur le marché du transport ferroviaire, et une fréquentation grandissante, la gare est au coeur des enjeux de mobilité durable. Espace clé de multimodalité où convergent tous les modes de transport, elle participe à l'attractivité de la ville et des territoires.

Faire des gares de véritables lieux de vie au coeur de la ville, en réponse aux attentes des voyageurs, telle est l'ambition de Gares & Connexions, à travers une politique de travaux et services innovants, des animations culturelles.



LES CHIFFRES CLÉS

3 029 Gares de voyageurs

2 Milliards de voyageurs par an

37 Millions de départs de train par an

2 Millions de m² d'espaces d'accueil, de vente et bureaux, dont **180 000** m² de commerces

14 000 agents au service des voyageurs dans les gares

2 FILIALES

AREP:

architecture / urbanisme / Ingénierie / design et sa filiale parvis : Assistance à maîtrise d'ouvrage / Conduite d'opérations immobilières et d'aménagement des gares

A2C

commercialisation des espaces en gare et gestion administrative des contrats d'occupation

Contact presse Patricia Banet

tél.: 04 13 25 15 15; mail: patricia.banet@sncf.fr



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : DES INVESTISSEMENTS SANS PRÉCÉDENT POUR MODERNISER ET DÉVELOPPER LE RÉSEAU

Réseau Ferré de France est un établissement public national à caractère industriel et commercial créé en 1997. Il a pour objet l'aménagement, le développement, la cohérence et la mise en valeur de l'infrastructure du réseau ferré national.

Aujourd'hui, Réseau Ferré de France mobilise des moyens financiers sans précédent pour la modernisation du réseau ferroviaire. L'effort d'investissement concerne toutes les composantes du réseau, notamment la voie (rails, ballast, traverses, quais, caténaires...), les ponts, les tunnels et la signalisation.

Cette modernisation répond en priorité aux besoins des usagers et des territoires, afin de garantir une circulation des trains de qualité, en toute sérénité.

Près de 1 000 chantiers sont menés, chaque année, partout en France.

Ces travaux permettent:

- de rendre le réseau plus fiable et plus sûr : les trains sont plus réguliers et plus rapides.
- de répondre aux enjeux de capacité du réseau, dans les zones à forte densité de population, comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur où les infrastructures de transport sont saturées.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réseau Ferré de France réalise près de 80 chantiers de modernisation.

À travers les programmes de modernisation, de développement et d'entretien du réseau qui mobilisent des investissements croissants d'année en année - **380 millions d'euros au total en 2013** -, Réseau Ferré de France construit la mobilité ferroviaire de demain.

• La Direction régionale PACA

- Création de la direction : juillet 2004
- Nombre de collaborateurs : une soixantaine
- Gestion des installations ferroviaires des départements 13, 84, 83, 04, 05 et 06.

• Réseau ferroviaire et patrimoine en PACA, quelques chiffres :

- 1 253 km de lignes (soit 4,4% du réseau national) dont :
 - 93 km de LGV
 - 692 Km à double voie
 - 670 km de lignes électrifiées
- 3 490 ouvrages d'art (dont 247 tunnels et 158 viaducs)
- 145 gares et points d'arrêts
- 350 passages à niveau
- 154 postes d'aiguillage
- 70 installations terminales embranchées

• Le projet de réouverture aux voyageurs de la ligne Avignon-Carpentras

Réseau Ferré de France est le **maître d'ouvrage** de la partie infrastructure de la ligne. Il gère et aménage **les voies, les quais et les ouvrages d'art.**

RFF investit 9,97 millions d'euros pour le projet (12,5%), sur un montant total de 79,75 millions d'euros.

Contact presse Carole Teissedre

tél.: 04 96 17 04 87; mail: carole.teissedre@qrff.fr